

Note aux auteures ou aux auteurs

Revue *Service social*
École de service social
Pavillon Charles-De Koninck, bureau 5450
1030, av. des Sciences-Humaines
Université Laval
Québec (Québec) Canada G1V 0A6
Téléphone : (418) 656-2131, poste 8376 – Télécopieur : (418) 656-3567
Courriel : RevueSS@svs.ulaval.ca

RÈGLES DE PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

L'article soumis à *Service social* doit l'être en exclusivité. Cela signifie :

- a) qu'il s'agit d'un travail original qui n'est pas en processus d'évaluation pour publication dans une autre revue;
- b) que l'auteure ou l'auteur qui soumet un texte à *Service social* ne présente pas son texte à d'autres revues avant d'avoir reçu une réponse, de la part des personnes mandatées, selon laquelle l'article n'est pas retenu;
- c) que l'article devient la propriété de la revue *Service social* si l'auteure ou l'auteur reçoit un avis de publication.

Les textes doivent être envoyés à la revue *Service social* à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Pages de présentation

Sur des pages séparées du texte, l'auteure ou l'auteur doit fournir :

1. Première page

son nom et ses principales coordonnées : grade universitaire, diplôme obtenu et en quelle discipline, titre professionnel, lieu de travail, adresse postale, numéros de téléphone, de télécopieur et adresse électronique (tout cela vaut qu'il y ait un ou plusieurs auteurs);

2. Deuxième page

les résumés français et anglais (maximum 10 lignes chacun) et une liste de mots-clés français et anglais.

L'article

1. Le titre de l'article doit être inscrit au haut de la page 1 (non paginée). Le nom de l'auteure ou auteur ne doit pas apparaître sous le titre. Il faut paginer toutes les autres pages, en haut à droite. **Le texte soumis ne doit pas dépasser 20 pages (incluant les tableaux, les graphiques, les références et les notes de bas de page), à double interligne, en caractère de 12 points, sur des feuilles blanches de 8 1/2 x 11.** Il faut laisser une marge d'au moins un pouce de chaque côté ainsi qu'en haut et en bas. Le texte est présenté en *trois exemplaires, sans mention de nom d'auteure ou d'auteur*. Faire parvenir copie du texte à l'adresse courriel : RevueSS@svs.ulaval.ca
2. Les tableaux et les graphiques, de préférence en format Word, sont présentés selon un ordre numérique et ils sont accompagnés d'un titre. On en limitera le nombre (idéalement 2 ou 3), ne conservant que ceux jugés essentiels à la compréhension du texte.

3. Nous nous attendons à ce que l'auteure ou l'auteur porte une attention particulière à l'exactitude des citations et des références.
4. On cherchera généralement à éviter les citations; plutôt, on résumera la pensée des auteures ou auteurs consultés. S'il y a lieu, une citation qui ne dépasse pas trois lignes doit être incorporée au texte et rapportée entre guillemets. Si la citation a plus de trois lignes, il faut en faire un paragraphe distinct, dactylographié en retrait à double interligne et à environ quinze frappes de la marge.

Dans le texte, si l'on rapporte l'idée d'une auteure ou d'un auteur sans recourir à une citation explicite, on l'indiquera comme suit : (Home, 1980). S'il s'agit d'une citation ou d'un point décrit à une page précise, on écrira : (Home, 1980, p. 199). S'il y a plusieurs références de la même auteure ou du même auteur et de la même année, on fera suivre l'année d'une lettre minuscule (dans le texte, les notes et la bibliographie s'il y a lieu) : (Home, 1980a). Si l'on résume l'idée de plusieurs auteures ou auteurs, on les mentionnera par ordre alphabétique : (Home, 1980; Roberts, 1976).

5. On regroupera les références, à la fin du texte, par ordre alphabétique et on les présentera selon les modèles suivants :

Guimond, S. (1994). « Les groupes sociaux », dans R.J. Vallerand (dir.), *Les fondements de la psychologie sociale*, Montréal, Gaëtan Morin, p. 655-705.

Beaudry, L. et L. Jalbert (1987). « Le néolibéralisme, signification et portée politiques », dans L. Beaudry et L. Jalbert, *Les métamorphoses de la pensée libérale*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 9-27.

Pacala, J.T., C. Boulton, K.W. Hepburn, R.A. Kane, J.K. Malone, L. Morishita et R.L. Reed (1995). « Case management of older adults in health maintenance organizations », *Journal of the American Geriatric Society*, vol. et/ou n^o, p. 538-542.

6. Dans la mesure du possible, on évitera les notes de bas de page. Lorsqu'on ne pourra faire autrement, on insérera les notes au bas de la page et non à la fin du texte.
7. Sur le plan de la forme des textes, nous souhaitons la concision, la clarté et le respect de hauts standards de qualité. L'auteure ou l'auteur doit faire particulièrement attention à l'utilisation des abréviations, aux répétitions, aux références complètes, aux accords grammaticaux, à la justesse des calculs mathématiques, à la ponctuation, etc.
8. Les conférences ou discours doivent être retravaillés pour être présentés comme communications écrites.
9. Les abréviations connues peuvent être utilisées et elles seront écrites sans point : MSSS, CLSC. La première fois que l'expression est utilisée dans le texte, elle est écrite au long avec l'abréviation. Exemple : les centres locaux de services communautaires (CLSC).
10. Les corrections qui n'altèrent pas le sens de l'article sont effectuées sans demander l'approbation des auteures ou auteurs, alors que cette approbation est évidemment requise pour tout changement plus substantiel. Dans un tel cas, il incombe à l'auteure ou l'auteur d'effectuer les remaniements importants qui s'imposent.
11. L'article proposé est évalué par deux membres de l'un des comités de lecture de la revue. Chacun de ces membres adresse, à la direction de la revue, ses recommandations quant à l'opportunité de publier l'article proposé ainsi que les modifications à y apporter. En cas d'avis contraires, nous faisons appel à un troisième membre qui sert d'arbitre. La direction de la revue transmet ces recommandations à l'auteure ou l'auteur.
12. L'acceptation d'un article pour publication repose essentiellement sur des critères de pertinence, d'intérêt et d'originalité, de qualité scientifique, de qualité de la forme ainsi que de correspondance aux règles de fonctionnement de la revue.